

Plusieurs maires de grandes villes membres du Mapar ont été suspendus par leur conseil municipal pour « mauvaise gestion ». Des médias suspectent le pouvoir de vouloir neutraliser les élus locaux qui risqueraient de compromettre la réélection du chef de l'Etat. Sahondra Rabenarivo, membre du SeFaFi, rappelle cependant qu'un maire ne peut être suspendu que par un arrêté du ministre de l'intérieur, pour un temps « *n'excédant pas un mois* ». Une durée qui peut être portée « *à trois mois* » par le premier ministre. Les maires ne peuvent être déchus qu'à la suite d'une condamnation de justice. Le ministère de l'intérieur a semblé cependant vouloir jouer la carte de l'apaisement. Marc Ravalomanana a mis en garde ceux qui seraient tentés de suspendre son épouse de ses fonctions à la tête de la commune d'Antananarivo.

Le SeFaFi souhaite que à les prochaines législatives soient jumelées avec le 1^{er} tour de la présidentielle ou le précède, pour permettre la mise en place de l'Assemblée avant le vote du budget 2019, donc avant la session parlementaire d'octobre 2018. L'Observatoire, qui se dit préoccupé par le désintérêt croissant de la population pour les élections, demande que soit défini un calendrier pérenne instaurant des dates fixes hors saison des pluies pour l'ensemble des scrutins et que le principe d'un scrutin universel direct soit instauré à tous les niveaux.

Les élections provinciales et régionales reportées sine die. La CENI se concentrera sur l'organisation de la présidentielle de 2018. La révision de la liste électorale et de l'encadrement juridique des élections devraient être achevée en avril 2018. L'engagement de principe qui avait été pris par le gouvernement dans le cadre du « *dialogue politique Madagascar-UE* » de juillet 2016 ne sera donc pas honoré.

La liste électorale 2017 a été arrêtée le 15 avril par la CENI. Une hausse de 6,3 % des inscrits a été constatée par rapport à l'année dernière. En juin 2016, un audit mené par l'association Tolotsoa et le KMF/Cnoe avait fait ressortir un gap de 25,5 % entre les personnes en âge de voter et celles réellement inscrites, soit environ deux millions de personnes. Avec les nouveaux chiffres avancés par la CENI, le déficit serait encore de l'ordre de 19 %. Une opération de délivrance de carte d'identité nationale sera menée avec le ministère de l'intérieur.

Claudine Razaimamonjy, femme d'affaires, conseillère spéciale de la présidence et proche du couple présidentiel, a été appréhendée par les forces de l'ordre et transférée au Bianco. Elle serait impliquée dans plusieurs affaires de favoritisme, de détournement de deniers publics, de faux en écriture publique, d'abus de fonction et de blanchiment de capitaux. De nombreuses personnes soupçonnées d'être impliquées dans ces affaires pourraient également être traduites devant la justice. Parmi elles, des élus locaux, des responsables de marchés publics, des représentants des structures déconcentrées et des opérateurs économiques. Le siège du Bianco a été cerné par des partisans du parti présidentiel HVM, sous la conduite du sénateur Riana Andriamandravy VII, beau-frère de la conseillère, qui, en décembre, avait réclamé publiquement la démission du DG du Bianco pour avoir convoqué Claudine Razaimamonjy. **La prévenue a été soumise à deux gardes à vue successives** dont la légalité a été contestée par le ministre de la justice. Elle a ensuite été déférée devant la Chaine pénale anticorruption. **Les magistrats ont décidé de la placer sous mandat de dépôt mais au moment de son transfert, elle a « fait un malaise ».** Son avocat a exigé qu'elle soit transférée dans un hôpital de la capitale, sans se soumettre à l'auscultation préalable du médecin de la prison. « *Un non-respect de la procédure* », selon le Bianco. Les partisans de Claudine Razaimamonjy se sont mobilisés pour obtenir sa libération, arguant du non-respect du délai légal de garde à vue et des droits de la défense. Le sénateur Riana Andriamandravy VII, élu de Fianarantsoa, vice-président du Sénat, a manifesté son soutien « *indéfectible* » à sa belle-sœur en prenant la tête d'une manifestation devant le siège du Bianco. Des demandes de limogeage du DG de Bianco ont été scandées. L'organisation de la société civile Rohy a publié un communiqué réaffirmant son soutien aux organes de lutte contre la corruption. « *Claudine Razaimamonjy bénéficie du soutien du parti HVM* » a rétorqué le président du HVM, Rivo Rakotovao, pour qui cette affaire é été créée par des personnes dont l'objectif est de diviser le parti.

Claudine Razaimamonjy a bénéficié d'une évacuation sanitaire à Maurice pour effectuer une « *angiographie cérébrale* ». Elle a quitté la Grande île alors qu'elle se trouvait encore en observation à l'hôpital. « *L'avocat de la patiente a alors demandé une autorisation d'évacuation auprès du ministère de la santé sous avis du ministère de la justice* », indique la directrice de l'établissement. Pour le Syndicat des magistrats de Madagascar (SMM), il s'agit d'« *une évasion organisée* ». Les procédures d'autorisation d'évacuation sanitaire n'auraient pas été respectées. Selon le procureur général de la Cour d'appel d'Antananarivo, deux mandats d'interdiction de sortie du territoire avaient été transmis à la demande du Bianco. Le procureur a demandé à la police de l'air et des frontières de s'expliquer. **La femme d'affaires n'a finalement pas subi d'angiographie cérébrale.** Admise dans une clinique de Curepipe, elle n'a été soumise qu'à une radiographie classique et a quitté l'établissement après avoir signé une décharge. Organisations de la société civile et syndicats ont fait front commun pour dénoncer les ingérences politiques dans les affaires de justice, félicité le Bianco pour son courage et invité le SMM à poursuivre sa lutte pour l'indépendance de la justice. La communauté internationale a exprimé son soutien aux efforts du Bianco. L'ambassadeur des Etats-Unis a lancé un appel au respect de l'Etat de droit. Une forte délégation du corps diplomatiques s'est rendue dans les locaux du Bianco. L'ambassadrice de France, Véronique Voulard- Aneini, a salué les efforts menés par celui-ci dans la lutte contre la corruption.



Les autorités mauriciennes se sont abstenues de toute déclaration sur cette affaire, considérant que la visite de Claudine Razaimamonjy était une affaire privée. L'opposition mauricienne a interpellé le gouvernement.

L'hôtel 5 étoiles A&C à Ivato, propriété de la femme d'affaires, a été saisi par la justice. Cet hôtel avait hébergé une bonne partie des délégations étrangères au Sommet de la Francophonie, au mois de novembre.

Claudine Razaimamonjy est rentrée à Madagascar la veille de l'expiration de son autorisation de séjour. Elle a été de nouveau admise à l'hôpital. La conseillère occupe une chambre du service neurochirurgie, sous la surveillance d'agents pénitenciers. La presse a été tenue à l'écart. Le SMM a insisté sur la nécessité et l'urgence de reprise de la procédure judiciaire interrompue. La sécurité du DG de Bianco a été renforcée. Le SMM révèle que certains de ses dirigeants ont fait l'objet des menaces de mort. Le sénateur Riana Andriamandravy VII, vice-président élu du Sénat, est accusé de « *tentative de rébellion* » par le syndicat. Le bureau permanent de la Chambre haute a mis cette affaire à son ordre du jour. Le syndicat des agents pénitentiaires a exigé le transfert de Claudine Razaimamonjy à l'infirmerie de la prison. Un haut responsable de l'hôpital HJRA a démenti la rumeur selon laquelle elle a quitté l'établissement pour rejoindre sa région natale de Fianarantsoa. La procureure de la République, Odette Balisama Razamelisoa, aurait été menacée d'une décision de mutation d'office

Mini-remaniement ministériel. La nomination au poste de ministre de la communication de Rolly Mercia, sulfureux ministre de la communication de la Transition et l'un des principaux artisans de la victoire de Hery Rajaonarimampianina, a suscité une vive émotion chez les journalistes. Le général Paza, secrétaire d'Etat à la gendarmerie, aurait été limogé pour avoir été rendu responsable de l'arrestation de Claudine Razaimamonjy. Il aurait pu également avoir été sanctionné pour la prolifération des vindictes populaire. Le général Girard Randriamahavalisoa nouveau titulaire du poste, affirme que « *toutes les brebis galeuses seront impitoyablement mises hors de la gendarmerie* ». Il entend redonner confiance à une population qui craint désormais plus « *les gendarmes que les bandits de grands chemins* ». Le premier ministre, mis en cause dans l'affaire Claudine Razaimamonjy, le garde des sceaux qui s'est attaqué à l'indépendance de la justice et du Bianco, le ministre de la santé qui a permis l'évacuation sanitaire de la femme d'affaires, ont été confirmés dans leurs fonctions.

Le président de la CENI s'est rendu en mission d'observation du référendum constitutionnel en Turquie. Un déplacement jugé inopportun par *L'Express*, qui rappelle que la mission d'observation de l'OSCE a émis de fortes critiques sur le déroulement de la campagne électorale. « *Quelle image les autorités pensent-elles donner aux électeurs malgaches en s'intéressant à un référendum fortement personnalisé autour de la figure islamo-conservatrice de Recep Erdogan ?* », s'interroge le titre. *La Lettre de l'océan Indien* du 10 mars s'interrogeait sur **les éventuelles contreparties de la « générosité d'Erdogan » lors de son séjour à Madagascar fin janvier.** Une enveloppe de 60 millions de dollars a été promise à cette occasion. Le titre évoque un marchandage en vue de l'accueil dans la Grande île de réfugiés syriens.

Un couvent a été attaqué par dix hommes armés à Antsirabe. Les malfaiteurs ont violé cinq religieuses et ont dérobé une forte somme d'argent. La Commission Justice et Paix qualifie cet évènement de « *crime contre l'humanité* ». Trente suspects ont été placés en détention préventive. Mgr Philippe Ranaivomanana, évêque d'Antsirabe, a appelé les fidèles à une matinée de prière et à la mobilisation pour protester contre la dégradation de la situation sécuritaire et l'inertie de l'Etat. **Un gang armé a pris d'assaut la communauté des Capucins d'Antsohihy.** Un prêtre a été tué et un diacre, gravement blessé par balle, est décédé. Le mobile du crime reposerait sur une tentative de vol de cloche. Deux éléments des forces de l'ordre sont impliqués dans cette affaire, l'un encore en activité, l'autre révoqué. En moins de cinq semaines, quatre attaques et cambriolages ont frappé des communautés religieuses.

Les transporteurs de la RN 7 réaffirment leur volonté de lutter contre le grand banditisme qui prévaut sur cet axe de circulation. Des départs en convois seront organisés et seront escortés par les forces de l'ordre.

Munis d'armes de guerre, des dahalo ont tué deux membres du comité d'autoprotection villageois et dérobé une centaine de zébus à Amboasary-Sud. Les attaques reprennent dans ce district où, fin 2014, une négociation avait abouti à la reddition de 4 000 dahalo. Lors d'une opération militaire musclée à Ikalamavony, Les forces de l'ordre auraient fait usage des lance-roquettes. **Des fusillades meurtrières secouent Betroka.** Huit

morts ont été décomptés en quelques jours. De nombreuses attaques sont signalées dans les environs de Beraketa et de Manombo et prennent de l'ampleur.

Trois personnes ont été assassinées en luttant contre trois voleurs de vanille verte à Nosy Varika. Une quatrième, torturée, a été laissée pour morte. Les quatre hommes assuraient la garde nocturne du terrain. A près de deux mois de l'ouverture officielle de la saison de la cueillette de l'or vert, fin juin, les vols sur pied fondent rage. Les cours, qui ont atteint des records, favorisent une forte recrudescence de l'insécurité.



A Andapa, un homme soupçonné d'avoir mis le feu à des habitations a été arrêté par la foule avant exécuté à la machette par l'une des victimes, sous les yeux des éléments de la police et de la gendarmerie, qui ne sont pas intervenus.

Une foule en furie a attaqué la brigade de gendarmerie de Bealanana pour libérer quatre individus arrêtés pour viol et meurtre d'une adolescente. Les forces de l'ordre ont chargé la foule en usant de grenades lacrymogènes. Une douzaine de personnes ont été arrêtées.

Trois hommes qui ont réclamé la tête d'un suspect en garde à vue au commissariat d'un quartier d'Antananarivo placés en détention préventive pour menace d'incendie, jets de pierres contre les bureaux de la police et incitation à la vindicte populaire. Ce quartier populaire connaît une insécurité croissante préoccupante.

Un policier d'Ampitatafika se réclamant de la présidence a échappé à la vindicte populaire suite après le placement en garde à vue des personnes qu'il avait poursuivies pour coups et blessures.

A Port Bergé, la vie d'un enfant tué dans un accident de la route été monnayée par le maire pour prévenir une vindicte populaire qui aurait pu s'abattre sur l'automobiliste.

Les victimes d'Antsakabary oubliés : *Tribune* rappelle que cela fait plus de 2 mois qu'une horde de policiers a mené une expédition punitive dans cette localité du district d'Antsohihy pour se venger de la vindicte populaire dont deux de leurs collègues avaient été victimes. Seuls les membres de la société civile font entendre leurs voix pour réclamer justice.

La CNIDH va œuvrer pour la réduction de l'usage excessif de la détention provisoire. Pour ce faire, elle entend travailler de concert avec tous les responsables afin de changer les cultures institutionnelles qui considèrent la détention provisoire comme une punition légitime.

28 cas de vindicte populaire ont été enregistrés depuis le début de l'année. 22 personnes ont trouvé la mort, dont deux policiers. Une trentaine d'individus ont été arrêtés. Neuf ont été placés sous mandat de dépôt.

Un adolescent « Karana » victime d'un kidnapping à Andranomena. Le collectif des Français d'origine indienne de Madagascar a lancé un appel au gouvernement et à la communauté internationale pour stopper l'escalade de la violence à l'encontre de leur communauté. Selon le collectif, 90 Français d'origine indienne ont été enlevés depuis 2010. Le ministère des affaires étrangères français a assuré avoir eu « *connaissance de cet enlèvement et est pleinement mobilisé* ». L'adolescent a été libéré 10 jours après suite au paiement d'une rançon. Quatre personnes présumées ravisseurs de *karana* depuis 2013 ont été interpellées.

Environ 500 sans-abris après une démolition hâtive et sans préavis dans un quartier de la capitale. Un bulldozer a rasé les habitations en pleine nuit, sans que les occupants aient eu le temps de rassembler leurs biens. Une tentative d'expulsion avait déjà eu lieu le 24 mars mais les résidents s'y étaient opposés, malgré une forte présence des forces de l'ordre. Les autorités indiquent qu'il s'agissait de squatters, placés sur ce site lors d'un cyclone qui a dévasté le pays en 1982.

Près de 400 millions Ar ont été détournés à l'ORTM entre 2015 et 2016. Nivo Ratiarison, ancien directeur de cabinet du ministère de la communication et Simonette Claudine Raharimalala, alors responsable commerciale de l'ORTM, ont été condamnés à cinq ans de travaux forcés. Le premier devra verser une amende de 85 millions Ar pour détournements de biens et de deniers publics estimés à 400 millions Ar, abus de pouvoir et enrichissement illicite. Simonette Raharimalala est radiée du corps des fonctionnaires. Le directeur général de l'ORTM et deux autres prévenus ont été relâchés au bénéfice du doute. *Tribune*, comme de nombreux journalistes et employés de l'ORTM, se félicite du verdict rendu, une fois n'est pas coutume, sans interférence politique.

Déclaration de patrimoine 2017 : 66 % des 8 375 assujettis manquent à l'appel. Le délai fixé par le Bianco a expiré. Des sanctions sont prévues pour les récalcitrants, notamment une peine d'emprisonnement de 2 à 10 ans de prison et une amende de 2 millions à un milliard Ar. Pour l'heure, le Bianco vérifie la liste avant de prendre des

mesures, annonce-t-il. **Le Samifin fait savoir que plus d'une centaine de dossiers ont été déferés au parquet pour des affaires de blanchiment d'argent.**

La prise en charge des maladies mentales est délaissée. Les statistiques relatives aux infrastructures de prise en charge, tout comme celles des spécialistes, sont préoccupantes. Selon l'OMS la dépression sera la deuxième cause d'invalidité après les AVC d'ici 2020 dans la Grande île.

Soupçonnées d'avoir en projet de se livrer à la prostitution, 25 jeunes femmes en partance pour Maurice ont été débarquées par la PAF à l'aéroport d'Ivato. Les autorités soupçonnent l'existence d'un réseau de traite.

Deux nouvelles tentatives d'envoi de travailleuses clandestines au Koweït ont été déjouées. Deux fonctionnaires du ministère des finances ont été écroués. Ils auraient été de connivence avec une agence de placement au Koweït. Les recrutements se seraient opérés via *Facebook*. Le responsable d'un autre réseau a été arrêté avec huit jeunes femmes en instance de départ. Avant de quitter Madagascar, les victimes devaient signer un contrat pour s'engager à rembourser l'avance sur frais consentie, avec prise de gage sur leurs biens.

Les dockers journaliers de Toamasina ont déposé une plainte auprès de l'OIT suite au refus du gouvernement de respecter le droit des travailleurs à s'affilier à un syndicat. 43 dockers auraient été licenciés pour ce motif. Ils travaillent selon des horaires fixes mais ne sont payés qu'au nombre de conteneurs traités. En l'absence de conteneurs à traiter, ils sont tenus de respecter les horaires, sans être rémunérés. Le syndicat et les dockers ont intenté une action en justice et ont obtenu gain de cause mais la décision n'a pas été exécutée par l'employeur. Aucun des 43 licenciés n'a été réintégré.



Une vidéo montrant une enseignante violenter une élève, dans la cour d'une école privée d'Antananarivo a fait le buzz sur les réseaux sociaux. Après son déferement au parquet, l'enseignante a été placée sous mandat de dépôt et ne sera plus autorisée à enseigner. La plainte déposée par les parents a été appuyée par le ministère de l'éducation. Le directeur de l'Office national de l'enseignement privé a annoncé à cette occasion que 171 établissements irréguliers seront fermés à la fin de l'année scolaire.

Le secteur privé s'engage à promouvoir et à soutenir le respect des droits des enfants dans les activités économiques et commerciales à travers dix « *Principes directeurs sur les droits de l'enfant et les entreprises* ». Un programme de formation de formateurs va être organisé avec le concours de l'Unicef, du Pacte mondial des entreprises pour les Nations unies et l'ONG Save the Children.

Paul Rabary, ministre de l'éducation nationale, a déclaré lors d'une visite à Mahajanga que l'ouverture d'écoles coraniques sera désormais interdite. Les autorisations délivrées précédemment à 16 écoles pourraient être retirées si elles ne se mettent pas en conformité avec la loi et les programmes officiels de l'éducation nationale. Les déclarations du ministre de l'éducation nationale ont provoqué un vif mécontentement chez les musulmans.

Madagascar recule d'un rang dans le classement mondial de la liberté de la presse de RSF, qui évoque une situation globalement calme mais avec un débat démocratique limité. Le recul trouve sa source dans l'adoption du code de communication médiatisée.

Marc Ravalomanana a profité de son séjour en Europe pour saisir ses interlocuteurs de la situation de sa station MBS. Le SG du ministère de la communication explique que la « *réouverture qui est exigée par l'équipe de Marc Ravalomanana est quasiment impossible* » : sa licence d'exploitation a été annulée en février 2009 et un contentieux fiscal serait en suspens. *MBS* avait tenté, en 2015, d'émettre à nouveau, sans autorisation.

Après le verdict de la justice singapourienne, le gouvernement se préoccupe du rapatriement des 30 000 rondins de bois de rose saisis à Singapour, d'une valeur estimée à 50 millions de dollars. Il compte sur l'aide de la ville-État. L'Alliance Voahary Gasy se déclare satisfaite de ce jugement mais elle attend de l'Etat qu'il arrête et fasse condamner ceux qui ont donné l'autorisation d'exportation. « *C'est honteux de savoir que ce sont les pays étrangers qui se soucient de la protection de nos bois précieux en condamnant des trafiquants. A Madagascar, aucun trafiquant n'a été arrêté et jugé depuis 2009* », s'insurge l'ONG. 80 dossiers seraient encore en instance. Rapatrier les stocks saisis : « *oui, mais pour en faire quoi ?* » s'interroge *L'Express*. *Qui a encore confiance en la capacité de nos gardiens de stocks ? Qui a encore confiance en la vertu de nos dirigeants à user de cette richesse 'en bon père de famille' ?* ».

Les autorités renforcent la surveillance de l'espace maritime. Elles s'engagent à mettre fin aux exportations illicites de ressources naturelles. La direction générale des douanes, le centre de fusion des informations maritimes et le ministère de la défense nationale renforcent leur coopération pour mettre fin à ce fléau qui mine l'économie nationale.

Trois personnes soupçonnées d'être impliquées dans une affaire d'exportation illicite de bois de rose déferées à la Chaîne pénale anti-corruption. Deux individus; dont un opérateur français; ont été placés sous mandat de dépôt. En cause, l'exportation 4 500 tonnes de bois de rose à destination de Hong Kong via Zanzibar.

L'opérateur économique Johnfrinca Bekasy, connu pour avoir fait l'objet de poursuite judiciaire pour trafic de bois de rose, a été élu membre du nouveau bureau de l'association des natifs d'Antsiranana. En 2015, l'opinion publique s'était offusquée d'apprendre que le prévenu, après quelques jours à la maison d'arrêt d'Antanimora, avait pu quitter en toute discrétion le territoire national pour Maurice.

Le projet d'exploitation de terres rares dans les régions Diana et Sofia risque de bouleverser la biodiversité endémique. Une pétition a été lancée. Les représentants de la société civile et les opérateurs économiques et touristiques de la péninsule d'Ampasindava contestent la légalité du permis accordé à la société Tantalum qui, selon eux, « a été accordé en toute opacité sous le régime transitoire ». **Le Collectif Tany demande l'interdiction de la vente de terres aux entreprises privées étrangères.** Il dénonce en particulier l'octroi d'un terrain de 300 km² à Tantalum pour l'exploitation des terres rares d'Ampasindava.

La nouvelle ruée vers l'or dans le district de Miandrivazo menace l'un des greniers à riz du district. Près d'un millier de petits orpailleurs informels, en provenance de toutes les régions de l'île, ont envahi le site et se livrent à une exploitation anarchique.

QMM Fort Dauphin : un paysan se voit refuser un visa pour assister à l'AG de Rio Tinto, maison mère de QMM, à Londres. Il avait été désigné pour représenter sa communauté à cette assemblée et aborder l'impact de cette activité sur la vie des villageois.

Madagascar et la COI bénéficieront d'un financement de 83,15 millions de dollars de la Banque mondiale pour améliorer la gestion des pêches. Il permettra d'améliorer l'exploitation de certaines ressources halieutiques et de permettre à des catégories de pêcheurs d'avoir accès à des moyens de subsistance alternatifs.

En 2016, l'AFD a accordé à Madagascar près de 100 millions d'euros, un niveau jamais égalé. L'Agence souligne que depuis 65 ans elle n'a jamais interrompu son action en faveur des populations de la Grande île, même durant les crises politiques successives.

Le représentant résident du FMI évoque le chemin que le gouvernement doit encore parcourir dans le cadre de la revue semestrielle de mise en œuvre de la Facilité élargie de crédit. La mission du FMI qui s'est rendue à Madagascar en mars n'a pas pu procéder à la conclusion de la revue, suite à « des événements inattendus ». Des mesures doivent encore être prises pour redresser la situation. La gouvernance de la Jirama reste au centre des préoccupations. Le dossier Madagascar devrait pouvoir être présenté au CA du FMI en juin, en vue du déblocage d'une seconde tranche de crédits.

Déblocage de crédits de l'UE lors du nouveau « dialogue politique » Madagascar-UE qui s'est tenu à Antsiranana. Ces financements, d'un total de 122 millions d'euros, figurent dans le Programme indicatif national du 11e FED, dont le montant total s'élève à 518 millions d'euros. Les conventions signées concernent les axes prioritaires du PND. L'ambassadeur de l'UE a estimé que les efforts entrepris par le gouvernement en matière de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption commençaient à porter leurs fruits. Le président de la République a pris l'engagement d'organiser des élections présidentielles inclusives et transparentes

La Banque mondiale a approuvé le financement de trois secteurs clé du développement pour un montant de 190 millions de dollars. Ce décaissement entre dans le cadre des engagements pris lors de la Conférence des bailleurs et des investisseurs en décembre 2016

Une centrale thermique à charbon en gestation. Une société sud-africaine et une entreprise chinoise ont signé un mémorandum portant sur le co-développement d'une centrale à charbon de 60 MW. *Tribune* note que ce projet voit le jour alors que sur tous les continents les centrales de ce type sont décriées pour leur impact environnemental particulièrement négatif.

L'avenir de la vanille de Madagascar gravement menacé. La flambée déraisonnable des cours incite les trafiquants à commercialiser de la vanille qui n'est pas arrivée à maturité. Des pratiques criminelles sans précédent se généralisent. Les importateurs prépareraient déjà « l'après Madagascar ».

Les dégâts engendrés par le cyclone Enawo sont estimés à 415 millions de dollars par la Banque mondiale.

La Coface estime que la croissance à Madagascar est contrainte par un environnement international peu porteur et des incertitudes politiques.